

## Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 9 avril 2021

**Présents :** GALISSON N, GARZELLI E, TRINTIGNAC L, CLAVERIE C, NEGRINI R, DUFFAU J M, DUBLANC C, SCARAVETTI H, THOUVENIN S, CABEAU B

**Secrétaire :** GARZELLI Elsa

- Le compte-rendu de la réunion du 3 mars est validé
- Vote du Compte de gestion 2020. Le compte de gestion établi par Mme Edith Babou, inspectrice F I P à Condom est examiné et voté à l'unanimité
- Vote du Compte administratif 2020. Le conseil municipal vote le CA 2020 et arrête ainsi les comptes :
  - Investissement dépenses : réalisé : 85 211.66, reste à réaliser : 5 000.00
  - recettes : réalisé : 52 674.41
  - Fonctionnement dépenses : réalisé : 98 556.27
  - recettes : réalisé : 470 887.06
- Vote des taxes directes locales pour 2021. Suite à la demande du conseil municipal de baisser le taux des taxes le conseiller aux décideurs locaux a été contacté et a proposé 2 possibilités : soit une baisse de 1.47%, soit une baisse de 4.4 %.

Après consultation du conseil municipal, il est décidé la baisse de 1.47% soit :

Taxe foncière (bâti) : 2020 : 54.10%, 2021 : 53.31 %

Taxe foncière (non-bâti) : 2020 : 94.27%, 2021 : 92.89%

CFE : 2020 : 20%, 2021 : 19.71%

Produit total attendu : 67 287 €
- Vote du Budget Primitif 2021.
  - Subventions : Le conseil municipal décide de donner 100€ à « la Gaule Elusate », de maintenir les 300€ à « Culture pour tous » pour compenser les repas servis aux bénévoles qui travaillent sur le chantier du four. La subvention au Comité des fêtes sera versée à l'association en fonction de ses activités.
  - Le Conseil municipal vote les propositions nouvelles :

Investissement dépenses : 207 537.25

Recettes : 207 537.25

Fonctionnement dépenses : 477 243.54

Recettes : 4477 243.54
- Questions diverses
  - Reversement des paris hippiques. Le conseil municipal décide de reverser la somme de 5 465.50 € perçue par la commune pour des paris hippiques lors de courses à l'hippodrome en 2019, à la Société hippique pour l'aider financièrement.
  - Chemin rural de Lesquirle. L'enquête publique débute le 14 avril et se terminera le 18 mai. Suite à cette enquête, le commissaire enquêteur rendra son rapport dans un délai d'un mois.
  - Le SICTOM souhaite supprimer 2 points de collecte ( Burbas et Mounicat), le conseil municipal souhaite à l'unanimité la suppression d'un seul point : Burbas.
  - Le contrat d'assurance chez GROUPAMA (bâtiments, mobilier communaux et véhicules) a été révisé . La prime d'assurance passe de 3209 € à 2362 € par an.
  - Projet d'entretien : débroussaillage et défrichage autour du hangar pour dégager le lavoir.
  - Le Conseil départemental sera contacté pour lui faire part de la dangerosité de l'arrêt de bus au carrefour de la scierie.
  - La commande d'un banc pour l'abribus a été passée.